

Brésil : appel à une journée de paralysie nationale le 30 août

Comme nombre de pays, le Brésil a beaucoup de richesses, mais les travailleurs/euses ne bénéficient pas de ce qu'ils et elles produisent. Dix ans après l'arrivée du Parti des Travailleurs au pouvoir, les conditions de vie du peuple brésilien ne se sont guère améliorées ; il n'en n'est pas de même pour les profits des grandes entreprises et des banquiers. Les moyens pour la santé et l'éducation publiques demeurent très insuffisants ; les besoins de logements sont énormes, la réforme agraire est une urgence. A l'inverse, les privatisations se poursuivent, la corruption demeure.

Pour tenter de répondre aux manifestations qui ont secoué le pays en juin, le gouvernement fédéral a annoncé des aménagements du régime actuel ; mais cela ne répond pas aux revendications populaires :

- Amélioration de la qualité des transports en commun, et baisse de leur prix.
- 10% du Produit Intérieur Brut pour l'éducation publique.
- 10% du budget pour la santé publique.
- Réduction du temps de travail.
- Augmentation générale des salaires.
- Gel des prix des denrées alimentaires et des tarifs des services publics.
- Arrêt de sous-traitance et la précarisation du travail.
- Réforme agraire, pour donner la terre à celles et ceux qui la travaillent.
- Egalité des droits, notamment entre les femmes et les hommes.
- Non paiement de la soit disant « dette », externe et interne, que réclament banquiers et spéculateurs. 750 milliards de dollars du budget annuel seraient ainsi disponibles pour améliorer les services publics !



Une rupture est nécessaire. La répartition des richesses produites par les travailleurs et les travailleuses est au cœur du problème, au Brésil comme ailleurs. L'appel à la grève et aux manifestations du 30 août s'inscrit dans ce processus.

www.cspconlutas.org.br www.cut.org.br www.fsindical.org.br www.movementsansterre.wordpress.com

Bénin : privé-es de salaires pour satisfaire FMI et Banque mondiale

En 2007, les organisations syndicales béninoises ont obtenu du gouvernement, au terme de plusieurs séances de négociations, le **versement dans la fonction publique (en qualité de contractuels de l'état) de tous les agents se trouvant jusque-là en situation précaire**. Quatre années plus tard, l'Etat décide que 1765 agents ne devaient pas être repris et menace de suspendre leur salaire ; de même pour 306 agents du ministère de la Santé qui n'ont pas répondu aux convocations qu'ils n'ont pas reçus à temps ! Cette opération de recouvrement comporte des insuffisances liées à la façon brouillonne dont l'opération a été lancée, aux faux diplômes, aux injonctions politiques etc. La Confédération Syndicale des Travailleurs du Bénin (CSTB) et les organisations affiliées ne sont nullement opposées à ce qu'un bilan soit tiré.

Mais en agissant ainsi, sans discernement, le gouvernement veut diminuer l'effectif et réduire la masse salariale, conformément aux injonctions des institutions financières internationales comme le FMI et la Banque Mondiale.



Syrie : le Collectif du Développement et du Secours Syrien

Le Comité de Secours à la Population Syrienne, créé pour sensibiliser la population française au désastre humanitaire que traverse la population syrienne, et pour apporter une aide répondant à ses besoins les plus urgents, **a développé des projets concrets en partenariat avec le Collectif du Développement et du Secours Syrien**. L'Union syndicale Solidaires finance un de ceux-ci : la Caravane de la Liberté. Ces caravanes mobiles tiendront lieu d'écoles et de théâtres de marionnettes pour quelques 2000 enfants déscolarisés. Il reste bien d'autres projets à financer...

www.codssy.org

Egypte, Tunisie : solidarité avec le syndicalisme autonome !

L'Union syndicale Solidaires travaillait avec des forces syndicales de ces deux pays, avant les chutes de Ben Ali et de Moubarak ; depuis, nous avons bien sûr poursuivi ces contacts. Ces échanges directs et les délégations qui se sont rendues sur place nous ont permis de **suivre au mieux l'évolution de mouvements dont il convient de rappeler qu'ils appartiennent à celles et ceux qui les mènent**, c'est-à-dire les populations de ces pays.

Dès 2011, avec nos camarades syndicalistes de Tunisie et d'Egypte, nous soulignons l'absence de rupture avec le capitalisme, le libéralisme, l'exploitation des travailleurs et des travailleuses. Ceci ne remet pas en cause les libertés reconquises, le droit de manifester, de s'organiser, de s'exprimer (non sans difficultés) ; mais des forces réactionnaires ont pu surfer sur la situation nouvelle en matière de libertés, sur la répression dont elles étaient aussi victimes sous les dictatures et sur une réelle déception populaire face à l'absence de mesures économiques et sociales. Parallèlement de nombreuses luttes ouvrières étaient menées dans les deux pays, trop peu relayées au plan international. Aujourd'hui, quel doit être notre rôle ?

- ❑ En premier lieu, nous n'avons aucune leçon à donner. **Notre appui aux syndicalistes indépendants, de lutte, doit se renforcer.** Massivement organisé-es dans l'UGTT en Tunisie, construisant des syndicats indépendants de la confédération corrompue en Egypte, nous devons soutenir ces camarades, le plus concrètement possible, notamment en faisant connaître leurs grèves et manifestations, leurs victoires sociales. **A elles et eux de nous dire leurs besoins !**
- ❑ **La dénonciation de la répression** envers les militant-es et les organisations syndicales, politiques, associatives est un impératif. C'est aussi un moyen de la limiter par les pressions internationales ainsi créées.
- ❑ **Nous combattons les forces réactionnaires**, dans tous les pays ; **nous condamnons la violence étatique, policière et militaire.**
- ❑ Le départ de dictateurs est une bonne chose ; ceci ne nous conduit pas à soutenir tout ce qui prend la suite ! Notre appréciation doit être **fonction des intérêts de la classe ouvrière, des besoins fondamentaux de la population, et basée sur les changements réels** dans la vie quotidienne, dans l'organisation de la société, dans les entreprises, etc.

Egypte : la fédération des syndicats indépendants (EFITU)

L'EFITU est membre du Réseau syndical international de solidarité et de luttes. Nous publions ci-dessous des extraits d'une interview réalisée en juillet, de Fatma Ramadan, du Bureau exécutif de la Fédération des syndicats indépendants d'Egypte.



La situation est très confuse. D'après les estimations, entre 17 et 30 millions d'Egyptiens sont descendus dans la rue à l'appel de Tamarod (Rébellion) pour exprimer leur refus du maintien du régime de Morsi. Ce refus n'est pas seulement celui du régime islamiste, mais aussi celui des politiques de Hosni Moubarak qui ont continué à être suivies que ce soit sous le Conseil militaire (Conseil suprême des Forces armées de février 2011 à août 2012 avec un pouvoir explicite) ou sous Mohamed Morsi (après son élection en juin 2012 jusqu'à sa destitution le 3 juillet 2013). Il s'agit des politiques de paupérisation, de chômage, de revenus faibles et de disparités criantes dans les relations de travail, que le peuple refusait déjà avant la révolution.

*Malheureusement, on n'a pas vu de classe sociale organisée descendre dans la rue avec des revendications précises. Si on considère que 17 millions de personnes sont descendues dans la rue, au moins 3 ou 4 millions d'entre eux étaient des ouvriers et ouvrières. Mais ils sont descendus sans avoir leur propre expression politique. **Que ce soit à l'occasion du 25 janvier 2011 (renversement de Moubarak) ou du 30 juin 2013, personne ne parle des travailleurs et travailleuses, de leur participation, de leurs revendications.** Personne ne les consulte.*

[...] Nous partons d'un vide organisationnel et syndical de plus de cinquante ans ; précisément, depuis 1958, date de l'étatisation par Nasser des syndicats et leur intégration dans la structure officielle pyramidale qu'est l'ETUF (Fédération égyptienne des syndicats). Il faut y ajouter les vagues de privatisations de la fin des années 1980 et du début des années 1990 qui ont emporté les cadres syndicaux du secteur public. Aujourd'hui, les travailleurs tentent de construire leurs syndicats sans expérience syndicale. [...] En plus de cette situation héritée des vieux syndicats corrompus, les travailleurs subissent une guerre de la part du pouvoir: licenciements, arrestations, dispersion de sit-in par la force, retenues sur salaire et autres formes de mesures arbitraires. Toutes ces raisons expliquent pourquoi aucune confédération n'a de véritable influence sur les travailleurs et travailleuses. Nous essayons de construire. Nous ne pouvons pas encore prétendre que nous sommes bien implantés dans le monde du travail et que nous travaillons avec l'ensemble des salari-e-s de façon systématique. Nous sommes encore dans une étape initiale. Les tentatives de faire avorter notre embryon d'organisation syndicale sont constantes.

[...] Il faut pour cela une nouvelle loi qui dise que les travailleurs sont libres et que les Confédérations doivent être réfondées selon les nouvelles règles et se soumettre à de nouvelles élections. C'est ça la liberté syndicale. Il faut que tous les syndicats aient les mêmes droits, que l'argent de l'ancien syndicat unique, qui est en fait l'argent des travailleurs et travailleuses, soit partagé entre les différentes Confédérations et syndicats. Après ce sera aux travailleurs de décider pour qui ils veulent cotiser.

Fatma Ramadan, aborde bien d'autres sujets : la nomination de l'ex-président de l'EFITU comme ministre du travail, les très fortes difficultés des inspecteurs/trices du travail à faire respecter la législation, la corruption, la nécessité d'une orientation politique différente de celle mise en œuvre par les gouvernements qui se succèdent...

Italie : des « syndicats de base » appellent à la grève le 18 octobre

Contre les politiques d'austérité, pour le renouvellement des conventions collectives, l'augmentation des salaires et des retraites, les syndicats de luttes USB, COBAS, CUB appellent à la grève générale le 18 octobre. **L'expansion de la flexibilité**, annoncée par le gouvernement, sert à renforcer le chantage sur les travailleurs/ses et le pouvoir des directions d'entreprises. **La pression fiscale**, exercée surtout par les autorités locales et totalement injuste, est arrivée au-delà du supportable et a placé l'Italie à la première place européenne pour les niveaux d'imposition directe et indirecte.

Le gouvernement soutenu par le président Napolitano confirme l'achat de très coûteux avions de guerre chasseurs-bombardiers (les F35), tandis qu'il prive d'argent l'école, la recherche, la santé publique, la sécurité sociale. Contrairement aux mensonges gouvernementaux et patronaux, le chômage ne va pas diminuer, ni celui des jeunes ni celui de l'ensemble de la population. Il augmente constamment : 373 000 chômeurs/ses de plus en un an, **40,5% des moins de 24 ans sont au chômage !** Au-delà des chiffres officiels, la réalité c'est aussi les **centaines de milliers de salarié-es à temps partiel** (essentiellement des femmes), les **dizaines de milliers** qui subissent le « chômage technique ».



Le 31 mai, les confédérations membres de la CES (CGIL, CISL, UIL) ont signé avec le patronat italien un accord sur la représentation syndicale qui **réduit les droits des sections syndicales de base, réserve une majorité de délégué-es à leurs trois organisations au mépris du choix des travailleurs/ses, et essaie d'étouffer les syndicats de luttes** (par exemple en supprimant tout droit syndical à ceux qui ne signent pas les textes acceptés par les trois confédérations !). Au nom de « la reconstruction de l'Italie » et en échange de reconnaissance institutionnelle, CGIL, UIL, CISL servent directement les intérêts capitalistes. **Le syndicalisme de base, éclaté entre de nombreuses organisations nationales, est à un tournant historique ;** opposition CGIL, USB, CUB, COBAS, ORSA, USI, SINCOBAS, SLAICOBAS, UNICOBAS, ont des histoires différentes, des positions parfois divergentes mais si ces collectifs syndicaux de luttes ne réussissent pas à s'unir sur l'essentiel, ils seront rapidement face à un danger de disparition, du moins à l'échelle de masse c'est-à-dire avec une possibilité de peser réellement sur la lutte des classes. Des initiatives sont en cours ; souhaitons qu'elles débouchent positivement.

Contre ces politiques, la Confédération USB, la Confédération COBAS et la confédération CUB appellent à une grève générale de toutes les catégories du public et du privé pour l'ensemble de la journée du 18 octobre.

www.usb.it www.cub.it/sindacato www.cobas.it

Iran : liberté pour tous les syndicalistes emprisonnés !

Nous soutenons l'appel lancé en Iran par le Syndicat des travailleurs la Métallurgie et de la Mécanique, le Comité pour la Réouverture du Syndicat des Travailleurs de la Peinture et de la Décoration, la famille d'Afshin Ossanlou, la famille de Mohammad Jarahi.

Afshin Ossanlou, travailleur du transport est mort dans la prison de la ville Rajaii-Shahr en Iran, il y a 40 jours. Les conditions insupportables dans les prisons et les restrictions imposées aux prisonniers, provoquent des problèmes de santé, physiques et psychiques, qui à leur tour détériorent davantage les conditions d'emprisonnement. Actuellement, **Mohammad Jarahi, ouvrier du bâtiment emprisonné** et membre du Syndicat des Travailleurs de la Peinture et de la Décoration du Bâtiment de Téhéran, souffre d'un cancer de la thyroïde et **risque de mourir** à cause de manque des soins. **Réza Shahabi, conducteur de bus** et membre de la direction du Syndicat des Travailleurs de la Régie du Transport de Téhéran et sa Banlieue – Vahèd a été **privé des soins médicaux post opératoires** est en très mauvaise santé. **Combien de travailleurs iraniens qui luttent pour l'amélioration de leurs conditions du travail et de l'existence, doivent souffrir et mourir ?** Quels dangers représentent ces militants en dehors de prison, pour les intérêts du patronat et les capitalistes profiteurs, pour qu'on les prive ainsi de l'accès aux soins médicaux jusqu'à la mort ? Nous exigeons du pouvoir judiciaire iranien la libération immédiate de ces travailleurs emprisonnés malades afin qu'ils puissent avoir accès aux soins nécessaires. L'Union syndicale Solidaires proteste contre le non-respect des conventions 98 et 87 de l'OIT et demandent la libération de tous les militants ouvriers emprisonnés en Iran.

www.iran-echo.com www.soliranparis.wordpress.com www.iranenlutte.wordpress.com

Pérou : les travailleurs de Celima Trebol en grève illimitée

Les travailleurs de l'entreprise de céramiques Celima Trebol sont en grève illimitée depuis le 12 août, après diverses actions (débrayages, manifestations,...). **Salaires bloqués, conditions de travail dangereuses, contrats de travail irréguliers**, ... les patrons refusent toute négociation et contestent le droit de faire grève.



Colombie : grève nationale le 19 août

VIVA EL PARO NACIONAL



La politique néolibérale, la mondialisation, les accords de libre-échange, imposent un modèle agro-industriel dont la priorité est la production de matières premières pour accroître encore les extravagants bénéfices des multinationales. **Le peuple colombien paie le prix fort : pillage des ressources naturelles, destruction de la production nationale, pauvreté, faim, chômage...** L'Etat a confisqué la terre aux paysan-nes et aux peuples autochtones, pour la concentrer aux mains de quelques propriétaires. Les biens communs comme l'éducation, la santé, le logement, les infrastructures de transport, sont laissés à l'abandon. Par ailleurs, **un récent rapport officiel lie clairement l'industrie extractive aux conflits armés et à la violation de droits humains**, affirmant que 80% des violations de droits humains, 87% des déplacements forcés, 78% des crimes contre les syndicats, 89% des crimes contre les autochtones et 90% des crimes contre les Afro-Colombiens se produisent dans les régions d'extraction minière et pétrolière. De nombreuses organisations agricoles, syndicales, politiques et sociales appellent à la grève le 19 août.

Bahreïn : manifestations interdites par décret royal

Deux nouveaux décrets d'urgence adoptés par le roi de Bahreïn mardi 6 août, prohibant notamment l'ensemble des manifestations, sont une nouvelle tentative honteuse d'interdire toute forme de contestation et de liberté d'expression dans ce pays, a déclaré Amnesty International :

Interdire les sit-in, les manifestations et les rassemblements publics dans la capitale de Bahreïn, et disposer que les parents risquent la prison si leurs enfants participent à plusieurs manifestations est choquant et porte atteinte au droit international. Les autorités bahreïnites ont, pendant des années, invoqué de manière abusive la législation existante afin de réprimer toute forme de contestation. Avec ces nouvelles mesures, leur mépris pour les droits humains atteint de nouveaux sommets. Nous craignons que ces mesures draconiennes ne soient utilisées afin de légitimer la violence d'État. Un de ces décrets apporte de nouvelles modifications à la loi de 1973 sur les manifestations et rassemblements publics. Celles-ci **interdisent notamment les manifestations, les sit-in, les défilés et les rassemblements publics** à Manama, la capitale.

La loi de 1976 sur la délinquance juvénile a également été modifiée et prévoit désormais que si un mineur de moins de 16 ans participe à une manifestation, à un rassemblement public ou à un sit-in, ses parents recevront un avertissement écrit du ministère de l'Intérieur. Si, dans les six mois suivant l'avertissement, ce mineur prend part à une nouvelle manifestation, son père risque une condamnation à une peine de prison ou à une amende, voire les deux. Ces décrets récents font partie d'une série de mesures adoptées par les autorités bahreïnites afin de durcir les sanctions prévues par la loi antiterroriste de 2006 et d'étouffer la contestation, face à la multiplication des manifestations. **Ces dernières semaines, les forces de sécurité ont utilisé des fusils de chasse et du gaz lacrymogène contre les manifestants, et procédé à des arrestations massives.** Amnesty International a par ailleurs reçu des informations selon lesquelles des manifestants arrêtés ont subi la torture et d'autres formes de mauvais traitements.

[...] La loi antiterroriste de 2006, connue en tant que « loi de protection de la société contre les actes de terrorisme », donne une définition trop large et ambiguë du terrorisme. Amnesty International a souligné que certaines des dispositions de cette loi imposent des restrictions arbitraires à la liberté d'expression et accordent un pouvoir discrétionnaire trop étendu au ministère public. Depuis février 2011, lorsque de vastes manifestations antigouvernementales ont commencé à Bahreïn, la situation des droits humains dans ce pays s'est fortement détériorée. Des dizaines de manifestants d'opposition ont été arrêtés et jugés devant des tribunaux militaires.

Beaucoup ont été torturés. Certains, dont 13 personnalités influentes, purgent actuellement de lourdes peines de prison allant jusqu'à la réclusion à perpétuité. Des dizaines de personnes sont mortes, notamment des suites d'actes de torture, mais principalement en raison d'un recours injustifié et excessif à la force par les forces de sécurité dans le cadre des manifestations. Des défenseurs des droits humains ont été incarcérés en raison de leur action. www.amnesty.org/fr

Ferroviaire : Ensemble, bulletin du Réseau Rail Sans Frontière



Le numéro 3 du bulletin *Ensemble* contient des articles sur l'actualité syndicale dans les chemins de fer de **Tunisie, du Maroc, du Sénégal, du Mali, du Burkina, du Gabon, de France, de Belgique, d'Italie, d'Espagne, des Etats-Unis**, etc. Les organisations membres du Réseau agissent pour la défense et développement du service public ferroviaire, la solidarité contre la répression antisyndicale, la création d'un réseau syndical du rail, la construction d'un syndicalisme de lutte et unitaire, respectueux de la base, proposant un modèle de société différente www.sudrail.fr/index.php?page=international

Vous pouvez retrouver les informations de la commission internationale de Solidaires sur notre site à l'adresse suivante : www.solidaires.org/article12420.html